Ministère de la Culture

Concours externe et interne de chef de travaux d'art, Branche professionnelle présentation et mise en valeur des collections, Domaine d'activité végétaux, session 2022

Épreuve d'admissibilité N°1 : épreuve écrite

Rédaction d'une note proposant des solutions opérationnelles argumentées, à partir d'un dossier de mise en situation professionnelle, correspondant à la branche professionnelle présentation et mise en valeur des collections et au domaine d'activité présentation des collections.
Cette épreuve vise à évaluer l'expertise métier, la transversalité et les capacités du candidat à analyser, à synthétiser et à proposer des solutions opérationnelles argumentées. Le dossier ne peut excéder 30 pages.

Durée de l'épreuve : 4 heures

Note éliminatoire : < 5/20

Coefficient : 4

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Le candidat ne doit faire apparaître aucun signe distinctif dans sa copie, ni son nom ou un nom fictif, ni signature ou paraphe.
- Pour rédiger, seul l'usage d'un stylo noir ou bleu est autorisé (bille, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- Le candidat doit rédiger sa copie dans une seule et même couleur (bleu ou noir) : tout changement de couleur dans sa copie est considéré comme signe distinctif.
- Les couleurs sont autorisées pour les dessins et leurs légendes.
- Les feuilles de brouillon ou tout autre document ne sont pas considérés comme faisant partie de la copie et ne feront par conséquent pas l'objet d'une correction.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Ce document comporte 32 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)
- Dossier (30 pages)

Ministère de la Culture

Concours externe et interne de chef de travaux d'art,
Branche professionnelle présentation et mise en valeur des collections,
Domaine d'activité végétaux, session 2022

Épreuve d'admissibilité N°1 : épreuve écrite

SUJET :

Vous êtes en possession d'extraits du plan de gestion de la Maison de George Sand à Nohant.

Après avoir pris connaissance du dossier documentaire, il vous est demandé de proposer les travaux et interventions nécessaires pour chacun des trois secteurs suivants :

1) Le Bois est un lieu romantique qu'affectionnait particulièrement George Sand. Pourtant, cet espace est délaissé et doit être réintégré dans le parcours de visite. L'île, la Clairière de Corambé et le Cimetière Mérovingien doivent être pris en compte dans vos propositions.

Pour atteindre cet objectif, vous devez définir sur quinze ans un programme de gestion adapté, en faisant des propositions d'amélioration pour atteindre une futaie jardinée. Les circulations seront repensées et améliorées, la promenade sera accompagnée d'un cortège arbustif en tenant compte de la biodiversité et de la nécessaire gestion durable.

2) Le double alignement qui ceinture la prairie présente certains défauts de croissance liés aux conditions édaphiques et doit être restauré.

Vous listerez les opérations et conditions de mise en œuvre qui vous semblent nécessaires pour l'implantation à long terme de cet ensemble. Vous proposerez les essences et forces les plus adaptées à cette restauration.

3) Le Jardin des Cèdres était le jardin familial et intime de George Sand et les pièces de la maison communiquent directement avec lui.

Quelles actions préconisez-vous pour retrouver l'intérêt des lieux ?

Vous pourrez accompagner vos propositions de schémas, dessins, tableaux, en couleurs si vous le souhaitez.

ANNEXE N°7

Bref historique du jardin de la maison de George Sand à Nohant

Le domaine de Nohant a appartenu à une trentaine de propriétaires avant George Sand. Il comprend déjà un jardin exigu et probablement un verger quand il est acquis, en 1767, par Pierre-Philippe Péarron de Serennes, gouverneur du château et de la ville de Vierzon. Ce dernier fait construire un grand manoir et acquiert l'ancien cimetière de Nohant. En 1772, la route reliant Châterauoux à La Châtre, devenue la route départementale 943, est tracée. Par la suite c'est elle qui délimite le jardin de Nohant à l'ouest. A l'époque, il est sûrement constitué d'un parterre régulier bordé d'alignements.

En 1793, Monsieur de Serennes cède la terre de Nohant à Marie-Aurore de Saxe, veuve de Louis-Claude Dupin et petite fille d'Auguste II, roi de Pologne. La grand-mère de George Sand élargit le domaine et administre elle-même ses terres. Elle agrandit l'enclos du jardin en faisant abattre les murs, et combler les fossés et aménager un « enclos » comprenant un jardin potager, des serres, un verger, un bois et une prairie. Elle y ajoute de nombreux éléments d'agrément, souvent utilisés dans les maisons de campagne à cette époque, selon un modèle inspiré de *La Nouvelle Héloïse* : une prairie, un verger, un potager, un petit bois aux fourrés impénétrables composé de bosquets et de charmilles, planté de troènes, tilleuls, peupliers, marronniers, ormes, ifs et buis sont plantés. Les allées tracées sont sablées. Des acacias et des lilas sont mis en place dans la cour. La composition du jardin suit vraisemblablement un tracé régulier, et est imprégné les idées d'utopie champêtre de Marie-Aurore de Saxe qui créa ce parc (influence encore très visible dans le bois et probablement dans le potager, le verger et la prairie).

Aurore Dupin, née en 1804, est élevée par sa grand-mère dans la maison de Nohant. En 1821 elle reçoit le domaine en héritage. En 1822 elle épouse le baron Casimir Dudevant, qui prend en main l'administration du domaine. A la naissance de chacun de leurs enfants, Maurice en 1823, et Solange en 1826, un cèdre est planté dans le jardin. En 1836, séparée de son mari, Aurore Dupin prend le nom de George Sand. A partir de cette date elle séjourne fréquemment à Nohant. Elle aménage le jardin selon le goût naturaliste de l'époque et poursuit toute sa vie des essais d'acclimatation de végétaux, s'appuyant sur sa très bonne connaissance de la botanique. Domaine familial, les aménagements de George Sand et de son mari, parfois difficiles à dater, respectent la disposition de la grand-mère. L'écrivain enrichit le jardin d'une roseraie et de nouvelles plantations. Un bois est formé de quatre bosquets.

En 1841, le domaine couvre 225 hectares. En 1844, l'aménagement de la cour avec plates-bandes de fleurs, pelouses est réalisé. En 1855, un échange de parcelles permet la création du cimetière familial. A l'intérieur de la maison, l'atelier de Maurice est installé, celui ci offre une vue privilégiée sur le parc et la campagne environnante.

George Sand meurt à Nohant en 1876 et y est enterrée. Elle laisse un jardin sans plan dessiné. Mais ses indications sont précisées dans l'œuvre de l'écrivain particulièrement dans « histoire de ma vie ». Une citation d'Isabelle Auricoste et de Monique Mosser indique :

« L'impression générale est que George Sand s'est efforcée tout au long de sa vie de préserver ou de reconstituer le vieux jardin de son enfance qui semble avoir

été, non pas un parc romantique, mais un jardin régulier. Tout en rationalisant les tracés et les plantations (verger-potager) et en modifiant le jardin et la cour avec des tracés irréguliers, des ajouts de plantes pittoresques ou sauvages, sans doute réalisées au coup par coup et sans plan général. »

Les interventions ultérieures des héritiers, puis des conservateurs, ont accentuées ce morcellement et témoignent parfois de l'incompréhension du jardin d'origine.

En 1876, son fils Maurice reçoit le domaine familial en héritage et continue à l'entretenir.

En 1889, à la mort de Maurice Dudevant, sa fille aînée, Gabrielle Palazzi-Sand, hérite du domaine. Peu présente à Nohant, Gabrielle lègue Nohant à l'Académie Française mais en conserve la jouissance à sa sœur, Aurore Lauth-Sand, qui a été élevée par George Sand.

En 1951, l'Académie Française transfère le legs à l'Etat. Depuis 1952, le château et le domaine de Nohant sont classés au titre des monuments historiques, et le domaine est ouvert à la visite. En 1960, les premières Fêtes Romantiques à Nohant sont organisées

En 1961, survient le décès d'Aurore. Le domaine revient à l'Etat. Depuis le décès de George Sand, les interventions de la famille ne semblent pas avoir marqué significativement le jardin. L'entretien du parc est moins soigné, faute de moyens.

En 1988, il ressort de l'étude historique et l'inventaire de la végétation existante, élaborée par Isabelle Auricoste, architecte-paysagiste, et Monique Mosser, historienne des jardins que deux influences stylistiques sont importantes dans le jardin de Nohant : le XVIIIe siècle et les idées d'utopie champêtre et le thème « naturaliste » du milieu du XIXe siècle.

De 1990 à 1992, le projet de réhabilitation du parc est élaboré par Isabelle Auricoste et Jean-Jacques Still, Architecte en Chef des Monuments Historiques, et vise à mettre simultanément en valeur l'atmosphère du parc de l'enfance de George Sand et les tracés et plantations auxquels elle contribua en favorisant les plantes au développement exubérant pour renouer avec le « jardin naturel ».

Depuis le jardin a connu peu de modifications. En 2004, à l'occasion du bicentenaire de la naissance de George Sand, un tulipier de Virginie est planté dans le prolongement de l'allée centrale de vivaces. Un jardin bouquetier et une évocation de potager sont aménagés dans les parterres de pelouses de l'ancien potager sur le dessin du jardinier du domaine.

Le type de gestion adopté est issu du concept de Gilles Clément, de « jardin en mouvement », notamment suite à son intervention en 2008 (le jardin à quatre mains). Gilles Clément a aussi publié en 1995, l'ouvrage : « le jardin romantique de George Sand ».

→ N

Fréquentation

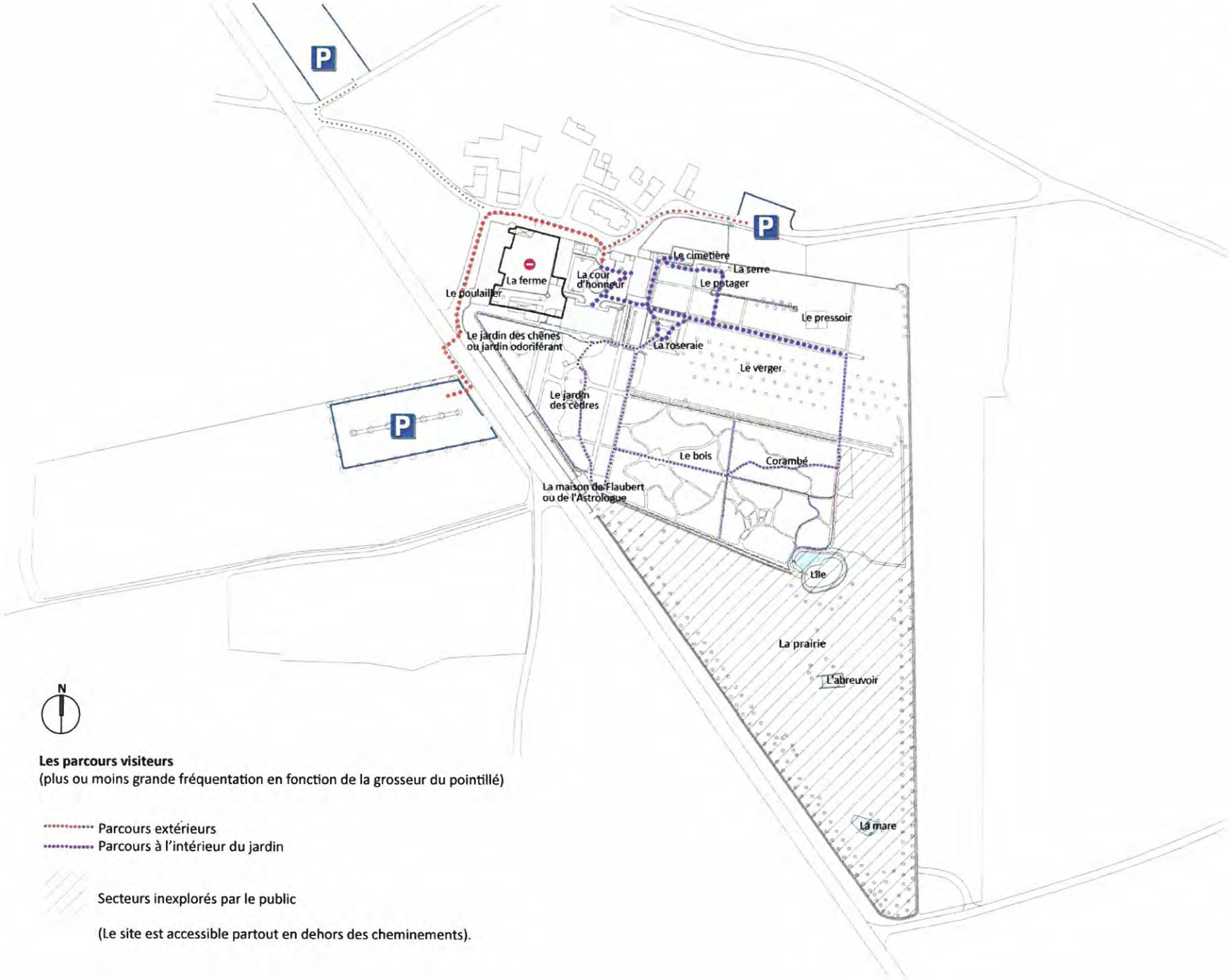

Les parcours visiteurs
(plus ou moins grande fréquentation en fonction de la grosseur du pointillé)

Parcours extérieurs
Parcours à l'intérieur du jardin

Secteurs inexplorés par le public

(Le site est accessible partout en dehors des cheminements).

Cour d'honneur
Cimetière
Prairie mellifère
Potager 6000m²
Jardins des Chênes et des Cèdres 3300m²
Prairies agricoles
Verger 600m²
Bois 1,2 ha
Prairies agricoles
Roseraie 500m²
Zone technique
Prairie 1,8 ha
LE CHAMP DES CLOUX
LE CHAMP DE LOUMET
L'OUCHE
LE CHAMP DES OUCHES
Nehant
Parking

Le jardin de Nohant est avant tout très simple et fonctionnel. Il est l'oeuvre de deux femmes, Madame Dupin de Francueil, grand mère d'Aurore Dupin (future George Sand) et de George Sand elle même.

Ce jardin est composé de la façon suivante :

- le potager et le verger sont l'héritage de la période «régulière» de la grand mère et représentent le côté fonctionnel et champêtre de la vie dans le Berry,
- le bois caractérise l'esprit romantique du lieu, et l'île est probablement une référence à l'île de Rousseau que l'on trouve à Ermenonville. La grand-mère, Marie-Aurore de Saxe (1748-1721) était une aristocrate aux idées 'progressistes' en vogue à cette époque, amie et adepte de Jean-Jacques Rousseau (1712-1778),
- la prairie ouvre vers le paysage du bocage berrichon et représente aussi l'aspect champêtre et fonctionnel du domaine réservé à l'élevage des bêtes,
- le jardin des cèdres est en quelque sorte le jardin familial et intime de George Sand, souligné par la présence des deux cèdres plantés à la naissance des enfants : Maurice et Solange. Les pièces de séjour de la maison communiquent directement avec ce jardin,
- le jardin des chênes était un lieu d'expérimentations, on y trouvait une serre froide, la maison aux papillons de Maurice, un grand enclos poulailler'. C'était un 'recoin' qui semblait vivant et communiquait avec la ferme, dont il était une sorte d'extension,
- la roseraie a été créée par George Sand,
- la ferme est un enclos séparé mais très en lien avec la maison, la volaille circulait librement partout, les fermiers, les gens de maison et la famille vivaient dans une relative proximité.

«L'échelle, l'économie de l'espace, sa distribution appartiennent à la ruralité bourgeoise, où se calent des urgences simples, des règles d'usage, un cimetière, une serre,...». Gilles Clément (in Le jardin romantique de George Sand, avec Christiane Sand, ed. Albin Michel, 1995).

Après la mort de George Sand en 1876, son fils lui succède dans la gestion du domaine de Nohant jusqu'en 1889, puis, sa femme Lina Calamata jusqu'en 1901.
Le jardin a évolué au gré des besoins et des bons soins de la famille, jusqu'à la dernière descendante ayant occupé le domaine : Aurore Sand. Celle-ci, sans descendance, légua le domaine à l'état en 1952, qui l'ouvrit à la visite. Décédée en 1961, Aurore Sand laisse la maison vide.

Un entretien courant sans grande transformation a été effectué au long des années qui suivirent.

En 1988, une étude historique est commandée par le Ministère à Isabelle Auricoste, paysagiste et Monique Mosser, historienne des jardins. Ce travail est poursuivi en 1990 par un projet de restauration dont les travaux seront réalisés intégralement entre 1991 et 1993, date de l'arrivée de l'actuel jardinier Eric Weinling.

Les entités du jardin doivent être identifiées et nommées afin de partager un langage commun, et définir des unités de gestion facile à repérer. Ces noms adoptés sont parfois historiques, parfois des noms d'usages déjà appropriés par les jardiniers.

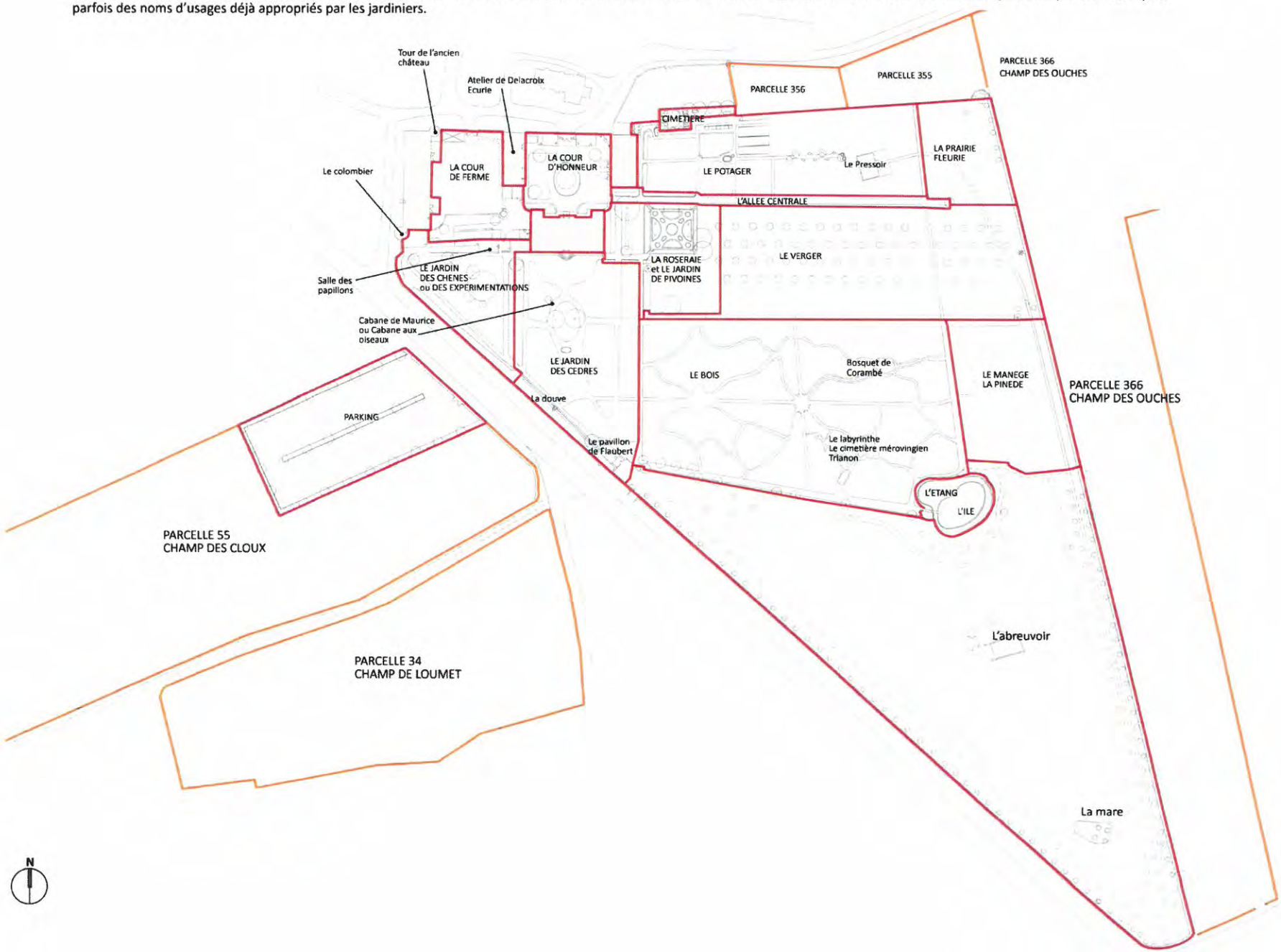

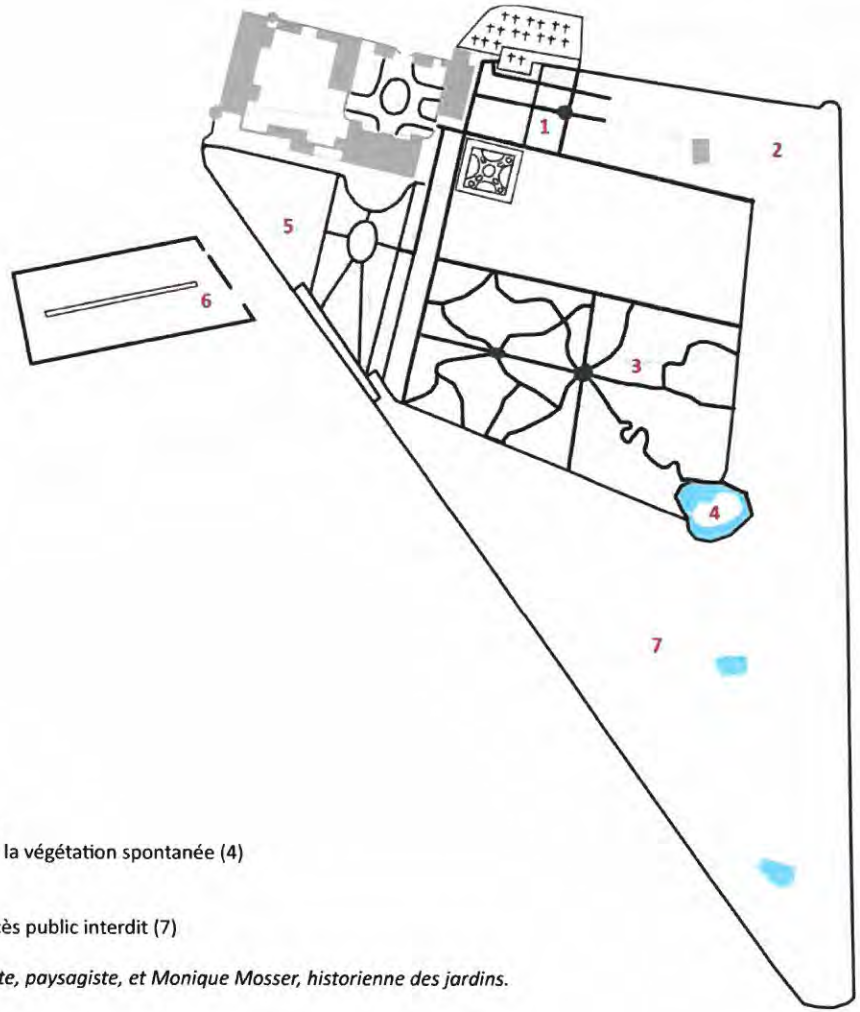

Etat du parc en 1988 * :

- surface réduite du potager (1)
- espace non cultivé (2)
- boisement dégradé et chemins modifiés (3)
- île et mare : envasement et colonisation par la végétation spontanée (4)
- végétation appauvrie (5)
- installation d'un parking (vers 1965) (6)
- parcelle louée, exploitation en pâturage, accès public interdit (7)

** Date de l'étude réalisée par Isabelle Auricoste, paysagiste, et Monique Mosser, historienne des jardins.*

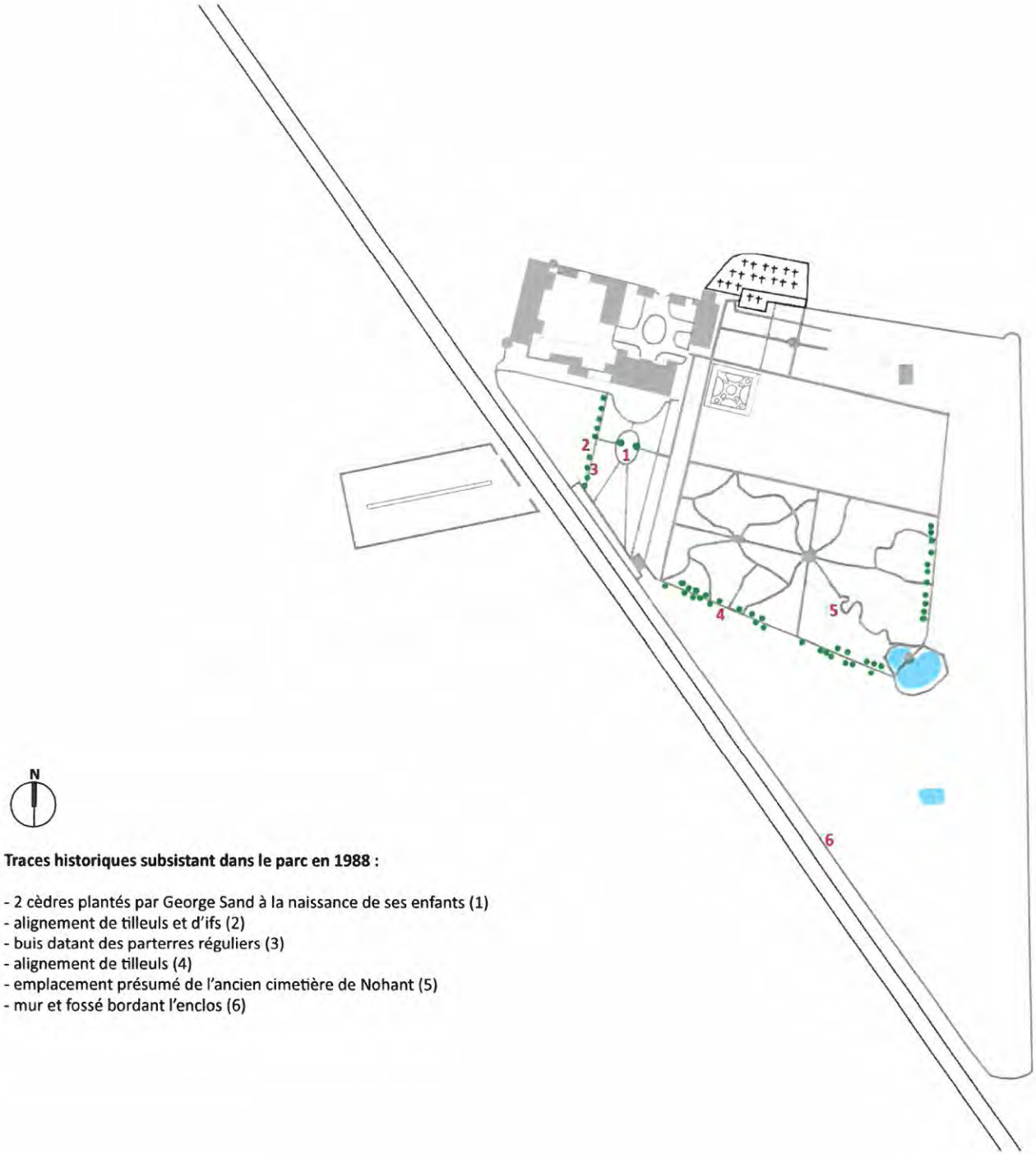

Traces historiques subsistant dans le parc en 1988 :

- 2 cèdres plantés par George Sand à la naissance de ses enfants (1)
- alignement de tilleuls et d'ifs (2)
- buis datant des parterres réguliers (3)
- alignement de tilleuls (4)
- emplacement présumé de l'ancien cimetière de Nohant (5)
- mur et fossé bordant l'enclos (6)

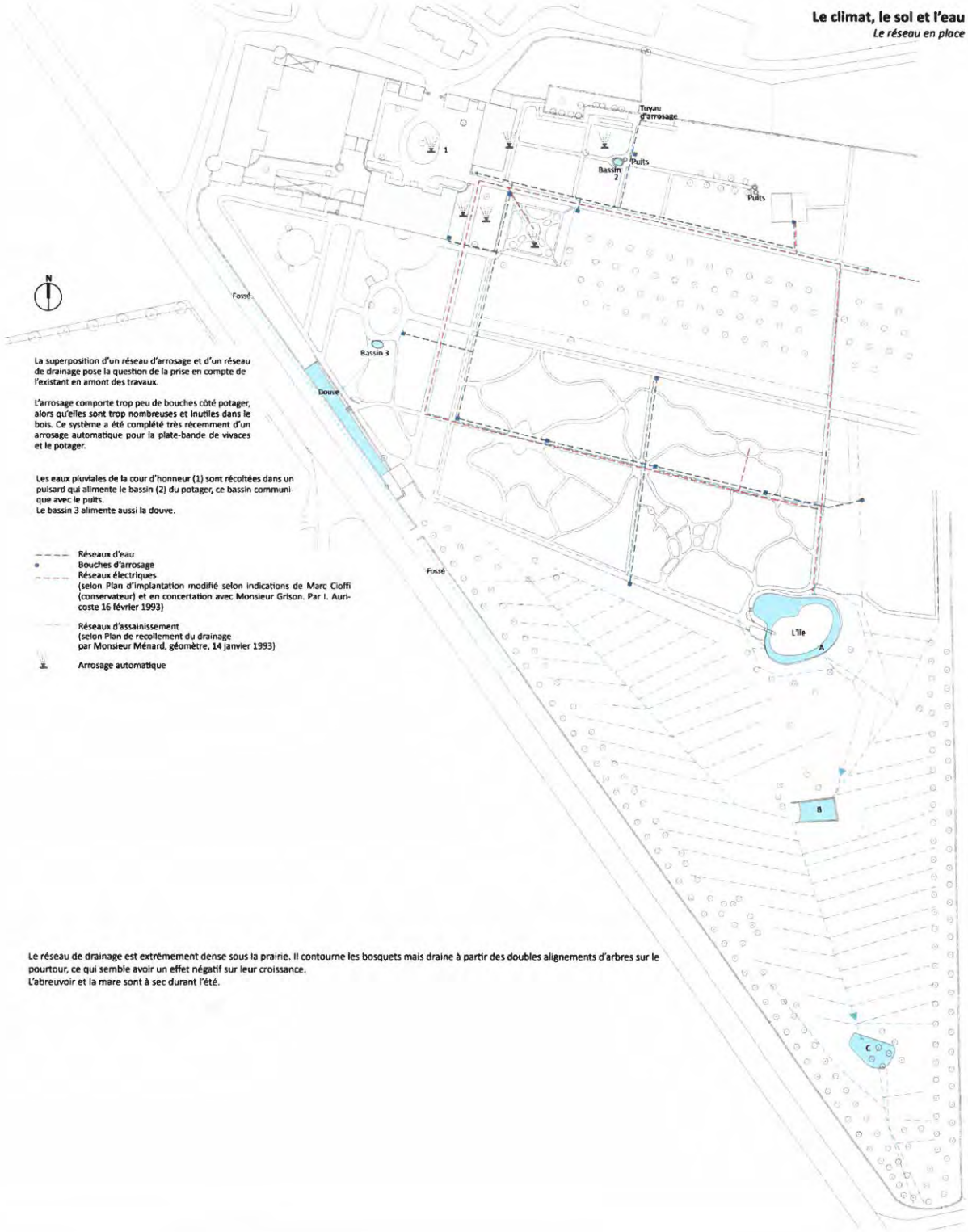

La superposition d'un réseau d'arrosage et d'un réseau de drainage pose la question de la prise en compte de l'existant en amont des travaux.

L'arrosage comporte trop peu de bouches côté potager, alors qu'elles sont trop nombreuses et inutiles dans le bois. Ce système a été complété très récemment d'un arrosage automatique pour la plate-bande de vivaces et le potager.

Les eaux pluviales de la cour d'honneur (1) sont récoltées dans un puisard qui alimente le bassin (2) du potager, ce bassin communique avec le puits.
Le bassin 3 alimente aussi la douve.

- Réseaux d'eau
- Bouches d'arrosage
- Réseaux électriques (selon Plan d'implantation modifié selon indications de Marc Cioffi (conservateur) et en concertation avec Monsieur Grison. Par I. Auricoste 16 février 1993)
- Réseaux d'assainissement (selon Plan de recollement du drainage par Monsieur Ménard, géomètre, 14 janvier 1993)
- Arrosage automatique

Le réseau de drainage est extrêmement dense sous la prairie. Il contourne les bosquets mais draine à partir des doubles alignements d'arbres sur le pourtour, ce qui semble avoir un effet négatif sur leur croissance.
L'abreuvoir et la mare sont à sec durant l'été.

«Dans cinq jours je suis dans tes bras... Tu vas me promener dans tes nouveaux jardins et me prouver que la grenouillère est devenue le lac de Trasimène (...)»
Maurice Dupin à sa mère Madame Dupin de Francueil.

L'étang est un lieu à enjeu dont la forte attractivité n'est pas exploitée et qui plus outre n'est pas entretenu et présente un danger en terme de sécurité (les barrières garde-corps ne sont pas aux normes et sont cassées).

L'abreuvoir et la mare font vivre la grande prairie, riche de biodiversité, et évoquent les paysages typiques de la campagne berrichonne.

Le bois est un lieu complexe qui nécessite une étude historique et de terrain approfondie.

Ce relevé réalisé en 1990 au démarrage de l'étude d'Isabelle Auricoste révèle les traces sur lesquelles la paysagiste s'est appuyée pour redonner une structure au bois. Ces principaux éléments sont encore visibles.

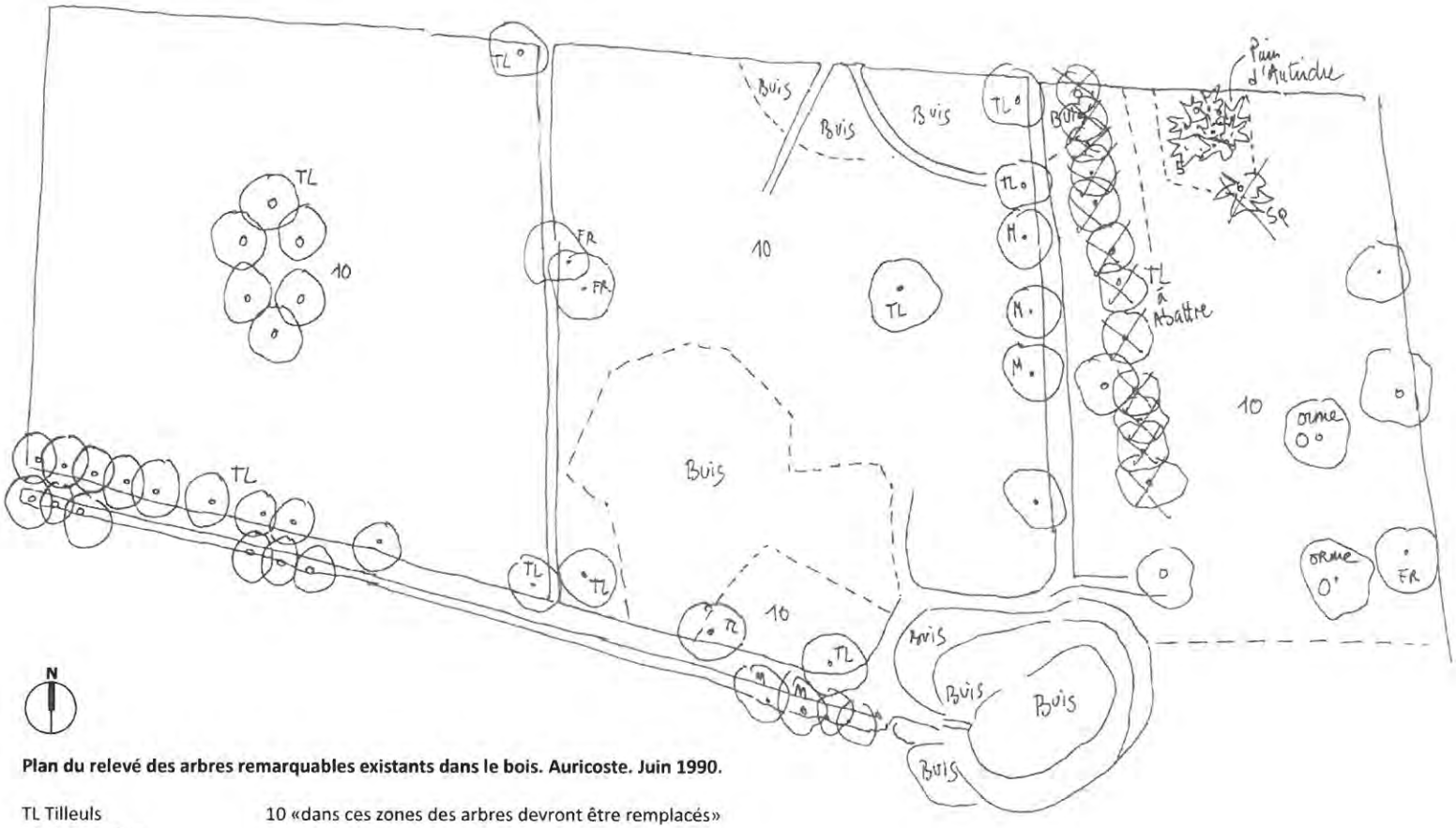

Plan du relevé des arbres remarquables existants dans le bois. Auricoste. Juin 1990.

TL Tilleuls
M Marronniers
FR Frênes
O Ormes

10 «dans ces zones des arbres devront être remplacés»

Ce plan synthétise l'état actuel du bois, du point de vue de sa structure arborée et de l'organisation de ses cheminements.

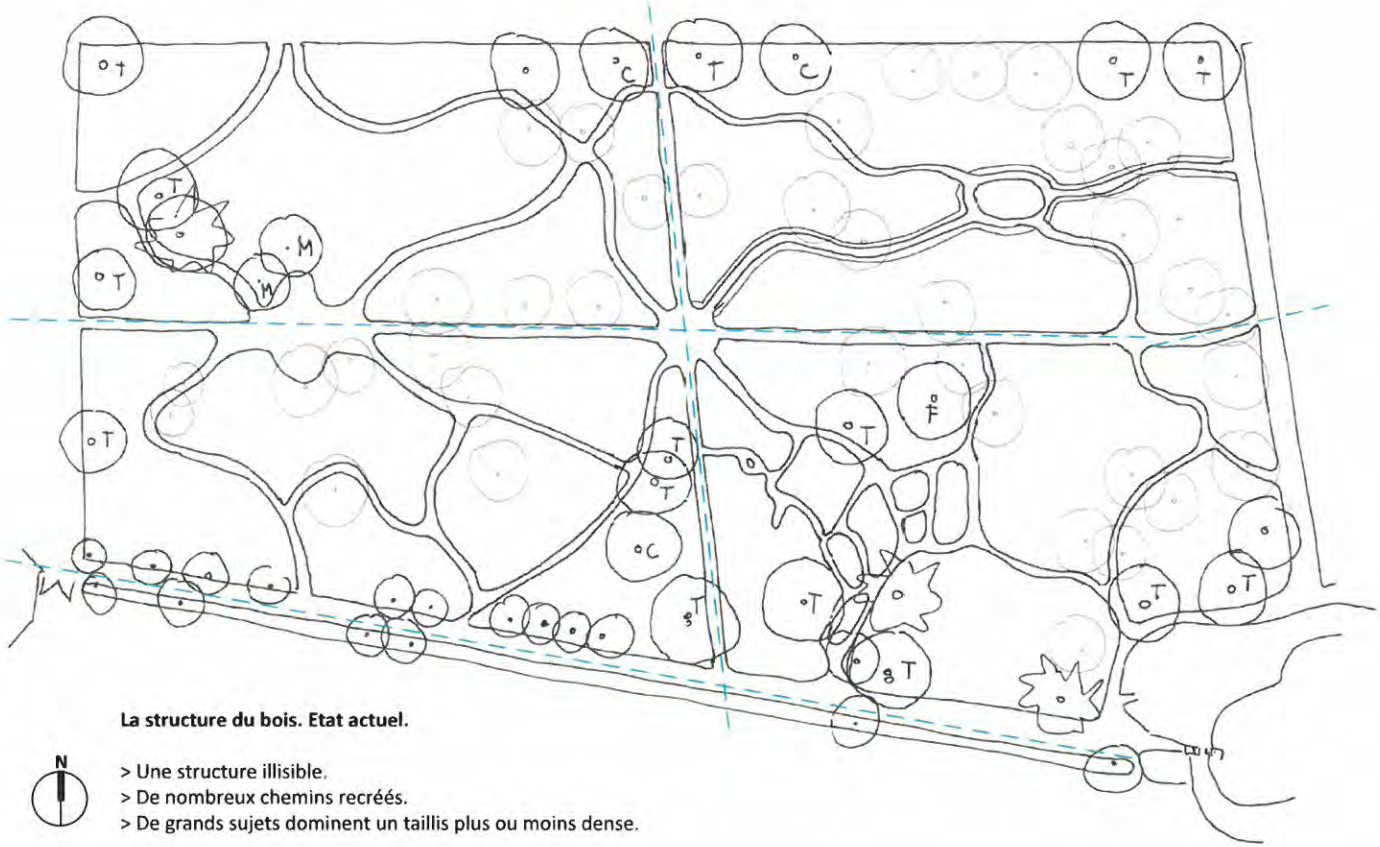

La structure du bois. Etat actuel.

N

> Une structure illisible.
> De nombreux chemins recréés.
> De grands sujets dominent un taillis plus ou moins dense.

Arbres se distinguant dans le bois
T : tilleul
M : marronnier
C : chêne
F : frêne

Arbres plus petits ou de valeur moindre

Drainage sous les allées du bois

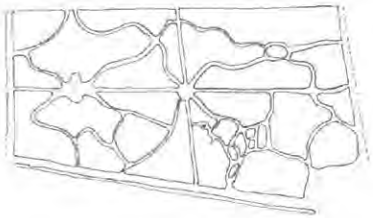

Diagnostic du patrimoine végétal.
Novembre 2014

La vigueur générale n'est pas très importante mais se maintient.
La présence d'une strate intermédiaire (sous-étage arbustif) est importante pour bien guider les arbres.
De nombreux jeunes sujets proviennent de semis naturels ; les essences sont principalement le frêne et l'érable champêtre, ce dernier ne croissant pas au-delà d'un certain stade (la tête dessèche dès qu'il atteint 10m de haut). Quelques semis naturels de noyers et de poiriers sont à favoriser.
Le potentiel de régénération est fort.
Les essences d'arbres du bois : tilleul, charme, frêne (un gros et de nombreux jeunes), marronniers (vigueur correcte mais stade avancé), ifs (vigueur correcte mais stade avancé), chêne pédonculé.
Essences pouvant être introduites : platane, orme, quelques conifères.
En sous-étage, sont présents : érable champêtre, aubépine, viorne tin, fragon, sureau et cornouiller. Les fragons, présents de manière éparse et ponctuelle, devront être accompagnés de viorne (espèce forestière) et de noisetier
Les drains agricoles installés au milieu des allées principales vont capter l'eau jusqu'a 5m de part et d'autre du réseau et assèchent le terrain, ce qui signifie que, outre les sections de racines lors du creusement des tranchées, les arbres situés le long des allées concernées ont subi un changement radical de leurs conditions d'alimentation hydrique. Les conséquences ne sont pour autant pas visibles sur les arbres ayant résisté jusqu'à aujourd'hui à ce changement. Seule une analyse de l'évolution des cernes des 20 dernières années permettrait de comprendre l'impact du drainage sur la croissance des arbres. Les carottages n'étant pas recommandés, cette analyse devra être systématiquement effectuée sur tous les sujets qui seront abattus jusqu'à 5m de part et d'autres des allées.

Allée entre bois et prairie en triangle
Les arbres situés le long des allées sablées ont le collet à découvert et leurs racines sont abîmées par les opérations répétitives de ratissage. Afin d'assurer leur survie, des remblaiements ponctuels devront être réalisés et les ratissages limités aux zones de passage des promeneurs. La végétation herbacée spontanée devra être laissée au pied des arbres (ce qui ne réduira pas l'emprise des allées).
Un arbre de l'alignement est penché mais ne présente pas de problème particulier. La présence de gui signifie néanmoins son affaiblissement.
Un tilleul situé dans l'alignement (partie Est) a subi un coup de vent et produit un bois de réaction ainsi qu'une petite butte. Une partie du volume du houppier devra être supprimée côté chemin pour le ré-équilibrer s'il est conservé.

Hiver 1991 :
bois : abattage d'arbres en mauvais état sanitaire
élagages de rajeunissement
taille de buis existants
plantations des charmilles (vers Corambé)

Hiver 1992 :
2ème campagne d'abattages dans le bois : destinés à mettre en lumière le sous-bois afin de favoriser le développement spontané de jeunes plants en vue d'une régénération spontanée du boisement.
«Les plantations d'arbustes ont pour objectif la création d'un sous étage de végétation le long des chemins de promenade afin de créer de petits espaces répartis sur toute la superficie et de donner l'illusion d'un bois plus grand, selon la technique utilisée dans les bosquets classiques. Les arbustes ont été choisis parmi les essences forestières indigènes ou très caractéristiques du vocabulaire végétal du 19ème siècle. Elles offriront, de plus, des floraisons des fructifications et des coloration saisonnières échelonnées.
Les plantes herbacées du sol forestier sont respectées et complétées par de grandes taches de plantes à bulbe dont les floraisons printanières et automnales se mêleront aux floraisons des plantes qui occupent le sous-bois. Un suivi attentif de ce sous-bois sera indispensable pour assurer l'alternance des espaces densément plantés et des zones dégagées et la sélection des jeunes plants destinés à remplacer les arbres actuels.»
DOE janvier 1994

13 mars 1996
«Le noyer d'Amérique (près de la roseraie) est en train de faire une descente de cime.
Dans l'ensemble du bois et sur les arbres en périphérie du domaine, plusieurs sujets sont morts ou dans un état tel qu'un abattage s'impose, certains nécessitent une intervention de sécurité.»
Compte rendu de visite de Claude Baudet, chef des travaux d'art.

10 juin 1999
Sur l'île :
«Les buis sont taillés d'une façon architecturée mais il en manque beaucoup. Il y a de fortes probabilités que cet espace ait été traité en labyrinthe, il n'y aurait pas de contre indications que des buis soient plantés dans les espaces vides pour structurer l'espace.
Les alignements bordant la prairie sur deux côtés sont mal formés, les arbres ne sont pas bien fléchés. Aussi, pour ces arbres plantés voici 8 ou 9 ans il n'est pas pensable de les remplacer, ils peuvent être maintenus en place mais ne seront jamais des arbres de grand jet.»
Compte rendu de visite de Claude Baudet, chef des travaux d'art.

La tempête de 1999 : les arbres isolés ont surtout été impactés, les pins notamment. Le bois a été peu touché.

15 novembre 2000 :
«Dans l'ensemble du bois, une régénération naturelle importante de frênes se met en place, il est indispensable de la maitriser, il faut supprimer au moins les deux tiers des sujets en ne conservant que les mieux conformés. Il serait intéressant de procéder à une régénération contrôlée par la plantation de jeunes plants de tilleuls cordata, de chênes pédonculés et de charmes, de façon à diversifier le peuplement».
Compte rendu de visite de Claude Baudet, chef des travaux d'art.

février 2004 :
> Un vieillissement des peuplements (dépassement du stade de pleine maturité, 50% d'arbres vieillissants)
> Une régénération mal conduite (le bois : 1993 : choix techniques de plantations pas cohérents)
> Des dépérissements préoccupants
> Les sols : 2 sondages (couche très humifère et structure de sol argileuse)
> Préconisation : des plantations de renouvellement adaptées au milieu (orme, tilleul, chêne, érable champêtre)
Diagnostic phytosanitaire Cambium

11 janvier 2012
> Une étude et un marquage des arbres à abattre est à réaliser cette année. Un dossier de demande d'autorisation est à prévoir. Non réalisé.
> Vieillissement important, nombreux trous de pic sur les troncs. Parties supérieures dans un état de sénescence avancé. Mise en sécurité et tailles de formation à prévoir. Non réalisé.
Anne Marchand, compte rendu de visite.

Des lieux secrets à redécouvrir

Table en bout de perspective et clairière créant un appel visuel, une invitation à poursuivre la promenade.

Essences ou formes singulières mises en valeur.

Plante à fleurs jaunes illuminant le sous-bois.

Chemin en herbe fauchée.

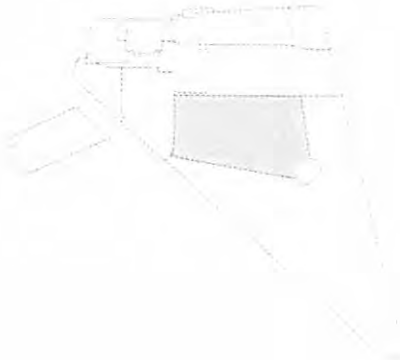

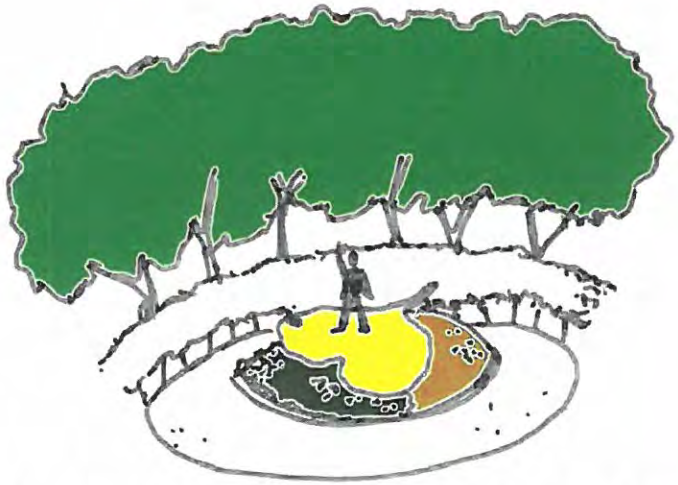

La petite clairière de Corambé offre un aspect peu soigné. La création de la butte soutenant la statue a fait l'objet de nombreuses discordes au moment du chantier. La terre provient certainement d'un déblai et la végétation ne s'y est jamais développée convenablement. La terre à nue incite à s'approcher de l'oeuvre, voire à monter sur la feuille métallique, posant des problèmes de sécurité. Une mise à distance et une revalorisation de ce lieu majeur dans l'histoire de George Sand sont indispensables.

Le lieu dénommé «cimetière mérovingien» est une composition paysagère qui n'a aucune origine funéraire. Le véritable cimetière se trouverait dans le verger, parcelle achetée par la grand-mère de George Sand pour agrandir son terrain.
Dans le bois, ce lieu mystique a en partie perdu de son sens. Les buis, symbole funéraire en même temps que d'immortalité parce qu'il reste toujours vert, forment encore un dédale. Ils sont taillés sur les côtés mais partent en hauteur ; ils risquent donc de s'étioler à leur base et de gommer l'effet qu'ils procurent d'ombre et d'intimité.
Les vestiges de pierres tombales, vases, tables, etc. surgissent encore ça et là mais disparaissent souvent sous la végétation.

La peinture ci-contre de Delacroix en 1842 rend bien compte du jeu d'ombre et de lumière procuré par une véritable mise en scène d'éléments en pierre et de certains arbres surgissant de masses arbustives denses au coeur du bois.

C'est dans ce lieu que George Sand a édifié (entre 1853 et 1858) avec sa petite fille Nini un «Trianon» dont de nombreux détails sont évoqués dans les agendas. Il ne reste aucunes traces actuellement.

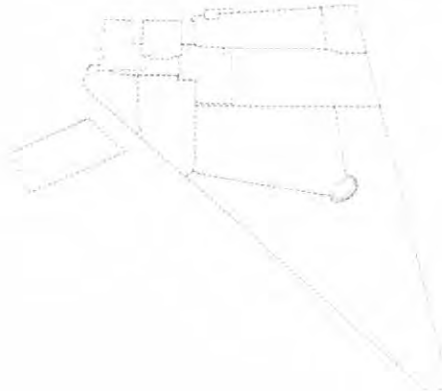

Un lieu peu valorisé

Travaux de nettoyage et de recépage en janvier 1993.
Le pont, visible au 1er plan, n'a pas été reconstruit.

Fourré dense et quasi impénétrable de buis, bouchant toute vue depuis la berge sur l'île.

L'île a été un lieu d'échange et de discussion entre George Sand et l'un ou l'autre de ses invités. La pente très forte n'autorise pas aujourd'hui un accès public mais un aménagement spécifique permettrait d'évoquer son souvenir.

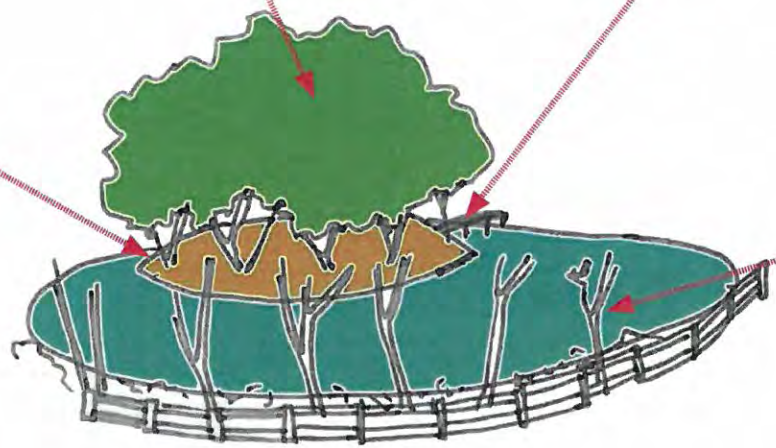

Au 1er plan, les arbrisseaux poussant sur la berge brouillent la vue sur la mare et l'île, alors que les barrières donnent le sentiment d'un interdit peu favorable à l'appréciation du cadre.

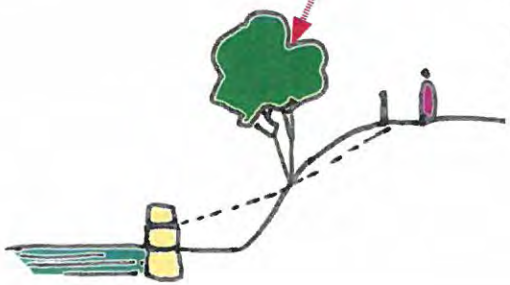

La mare a été créée par la grand-mère de George Sand. Les déblais ont certainement été étalés dans le jardin.

La prairie

Une transition logique entre parc et campagne

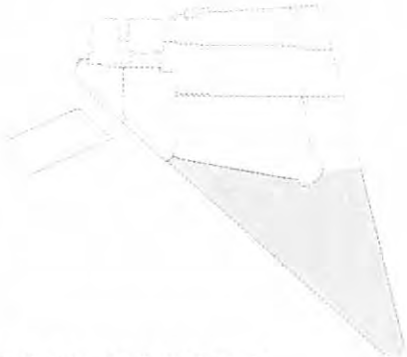

Présence de l'eau sous 3 formes différentes, imperceptible pour le public : mare aménagée, abreuvoir empierré et mare naturelle.

Chêne aux proportions remarquables.

Ancien abreuvoir empierré.

Petite mare s'asséchant en été. Le système de vannes de la mare amont n'est pas utilisé.

Portail d'accès à la zone de stockage des déchets verts, très éloignée du jardin.

Prairie fauchée une fois par an, riche du point de vue paysager (graminées hautes jouant avec le vent) et de la biodiversité.

Groupe de pins laricio offrant un très bel effet dans le paysage de la prairie.
Ces pins auraient été plantés par Maurice Sand.

Le chemin en terre n'est pas utilisé par le public, à cause de l'impression d'un espace privatif et parce qu'il n'est pas agréable de longer la départementale.

RD 943

Arbres en double alignement replantés lors du projet d'I. Auricoste, créant une enveloppe intimisant le parc et minimisant l'impact de la route.

Haie champêtre taillée pour préserver la vue sur le grand paysage.

Le jardin des cèdres

Un jardin d'apparat à remettre «en avant»

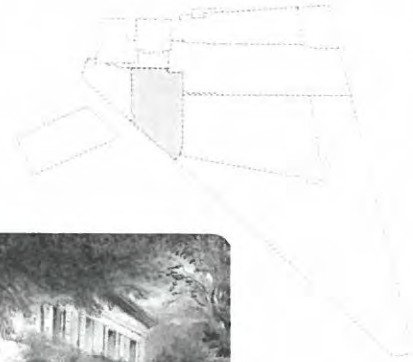

Frange végétale au pied de la façade trop maigre.

Les ifs supplantent les tilleuls dont George Sand appréciait particulièrement le bruit du vent dans les feuilles.

La cabane dite «de Maurice» n'a pas d'usages affectés, et donne un sentiment d'abandon à cette partie du jardin.

Cèdres de Maurice et Solange bien mis en valeur au centre d'une pelouse en ovale rappelant la forme des bassins créés par George Sand.

Bassin assez peu valorisé en bordure d'une pelouse (l'eau provient de la récupération des eaux de pluie des toitures, il est en eau en continu).

Boisement très opaque dont la limite est peu dessinée à l'ouest et borde une allée à l'est.

Les plantes grimpantes, très présentes autrefois, ont définitivement disparu de la façade.

Point de vue que le jardinier a valorisé en travaillant une partie de la lisière du boisement en nuages.

Le jardin des Cèdres est un lieu composé et sensible, ces plans montrent que son évolution a été chaotique. Le parti pris radical d'Isabelle Auricoste de créer un tapis vert unique n'a pas été suivi.
Il nous parait important de conserver l'ovale (forme récurrente dans le jardin), au pied des deux cèdres. Les continuités de circulations sont nécessaires mais peuvent être optimisées, et les bandes boisées doivent conserver leur densité pour conférer au lieu son caractère intime.

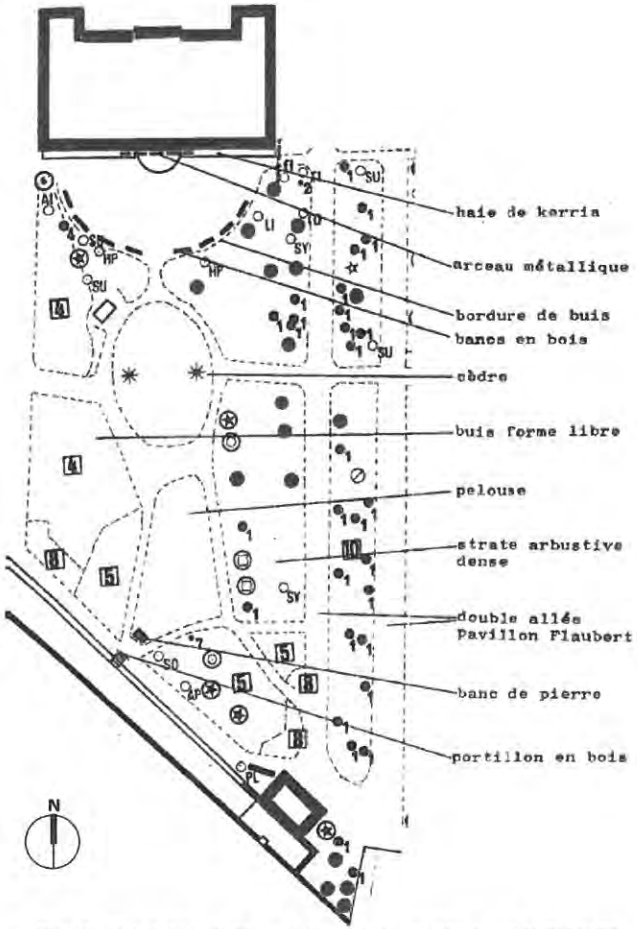

«Plan du relevé des végétaux remarquables existants». I AURICOSTE.

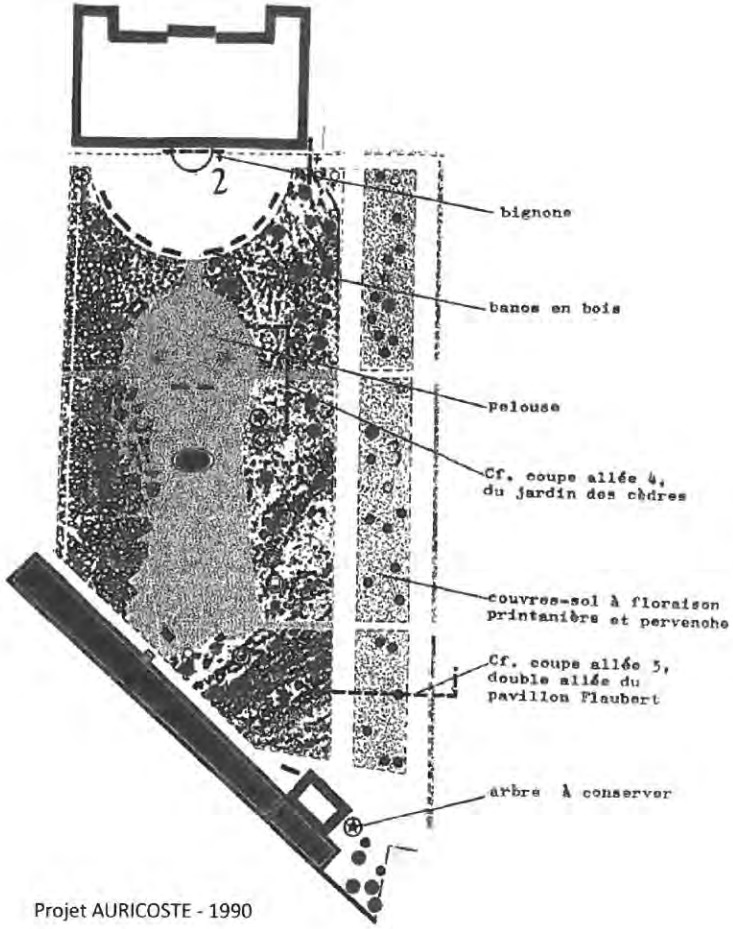

Projet AURICOSTE - 1990

Plan des tracés actuels

Photos anciennes. Terrasse Sud de la maison.

Photo avant travaux, I. Auricoste 1986.

percée vers la campagne

Le jardin des cèdres était très dessiné. Il était composé de 2 pelouses arrondies cernées d'allées sablées menant au centre à une placette accueillant le bassin ovale. Un pourtour d'arbustes taillés et d'arbres formait un véritable écrin au jardin quasiment clos et distinct de la terrasse au pied de la maison.
Les cèdres renforçaient alors la perspective en fenêtre sur la façade.

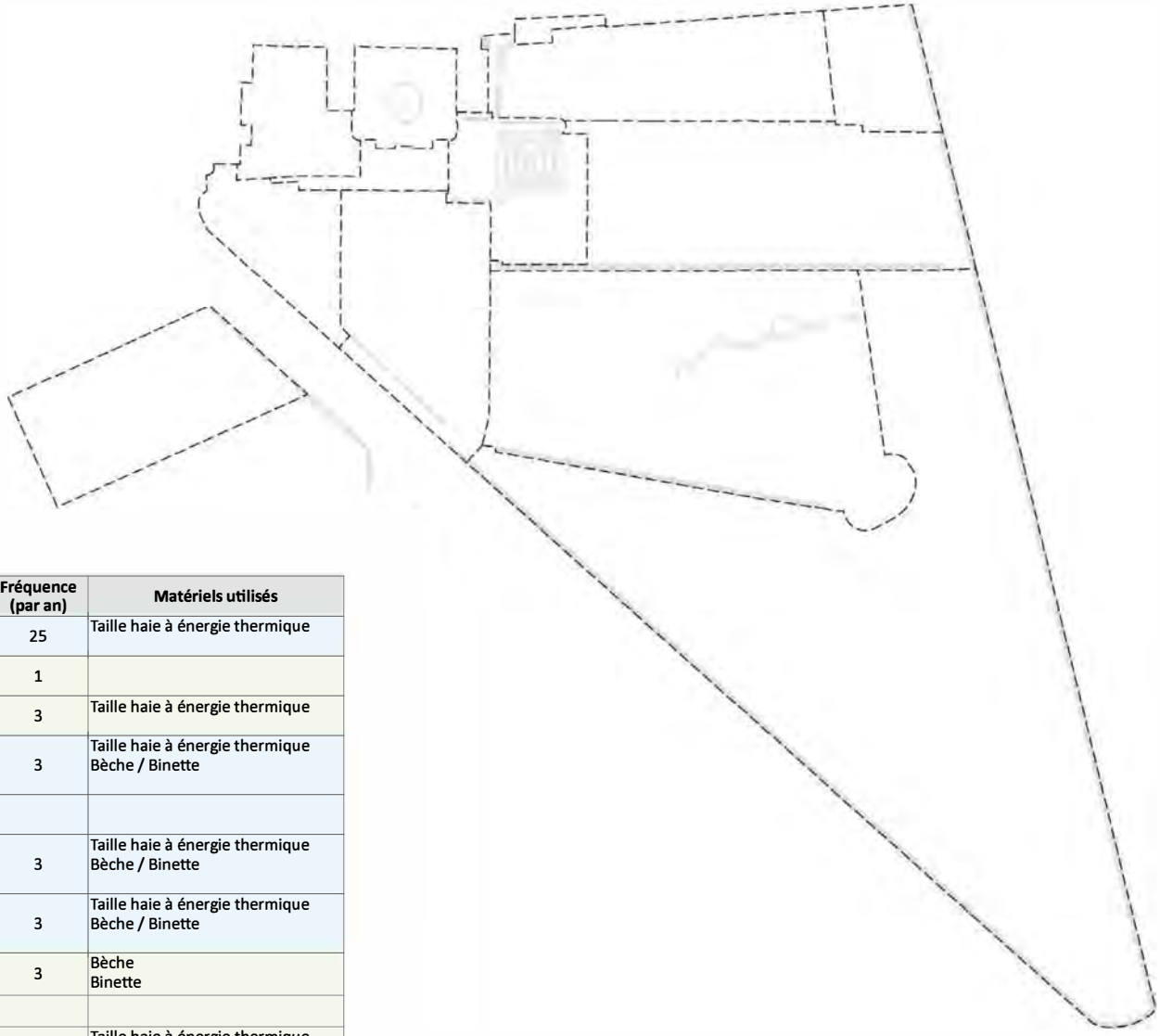

N

Travaux réalisés par l'entreprise CAP VERT

Travaux réalisés par le jardinier des Monuments Nationaux

Les haies taillées :	Végétaux	ml	Type de travail	Temps passés (en jrs/an)	Fréquence (par an)	Matériels utilisés
Cour d'entrée	Fusain	38	Coupe Evacuation	31,67	25	Taille haie à énergie thermique
Bordure roseraie	Buis	341	Taille 3 faces Evacuation	11,37	1	
Grande haie de buis (verger)	Buis	146	Taille Evacuation	14,60	3	Taille haie à énergie thermique
Haie d'ifs (roseraie)	Ifs	14	Taille Béchage Binage	1,55	3	Taille haie à énergie thermique Bèche / Binette
Devant entrée du cimetière	Buis boules et parasols					
Haie de laurier (roseraie)	Laurier Aucuba	8	Taille Béchage Binage	0,88	3	Taille haie à énergie thermique Bèche / Binette
Haie de seringat (Potager)	Seringat	28	Taille Béchage Binage	3,1	3	Taille haie à énergie thermique Bèche / Binette
Charmilles (Corambé) (Bois)	Charmes	124	Taille / Evacuation Béchage / Binage	14,66	3	Bèche Binette
Haie bois/prairie (Bois)	Mélangée	112				
Haie limite extérieur Sud	Mélangée	311	Taille	31,10	3	Taille haie à énergie thermique
Haie limite extérieur Est	Mélangée	341	Taille	34,10	3	Taille haie à énergie thermique
Jardin des cèdres	Buis	43	Taille / Evacuation Béchage / Binage	4,76	5	Sécateur Bèche / Binette
Parking	Mélangée	76	Taille / Evacuation Béchage / Binage	5,88	4	Taille haie à énergie thermique Bèche / Binette
Total		**1 582**		**153,67**	**64**	

Remarques :

> Les excès de taille de la bordure de fusain dans la cour d'entrée sont la cause de son dépérissement.
> Il est intéressant de sous-traiter ce poste entièrement, mais cela nécessite un encadrement de la part du jardinier.

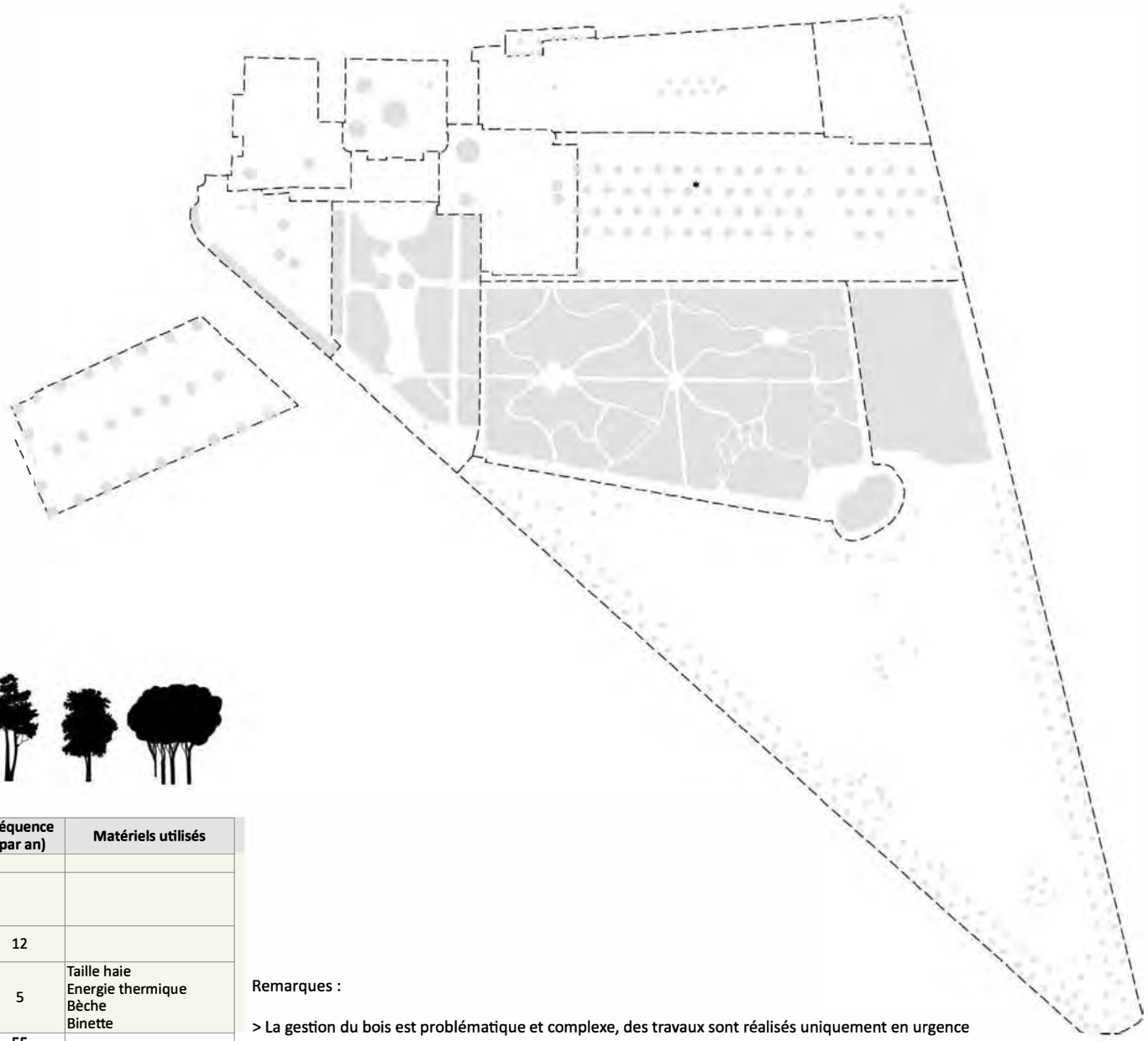

- Elagage du sophora : 2009
coût : 1 273,74 euros
entreprise : Jardins d'eau

***** verger : voir page suivante

Travaux réalisés par l'entreprise CAP VERT

Boisement	m²	Type de travail	Temps passés (en jrs/an)	Fréquence (par an)	Matériels utilisés
Bois	6 937	*Pas de gestion...*			
Ile	260				
Jardin des cèdres	1 800	Nettoyage Enlèvement du bois mort	43,20	12	
Jardin des chênes **Haie boisée**	212	Taille Bêchage Binage	23,46	5	Taille haie Energie thermique Bèche Binette
Total	**9 209**		**121,84**	**55**	

Remarques :

> La gestion du bois est problématique et complexe, des travaux sont réalisés uniquement en urgence et au coup par coup (commandes complémentaires à Cap Vert).

Eloignement des zones de dépôts des déchets

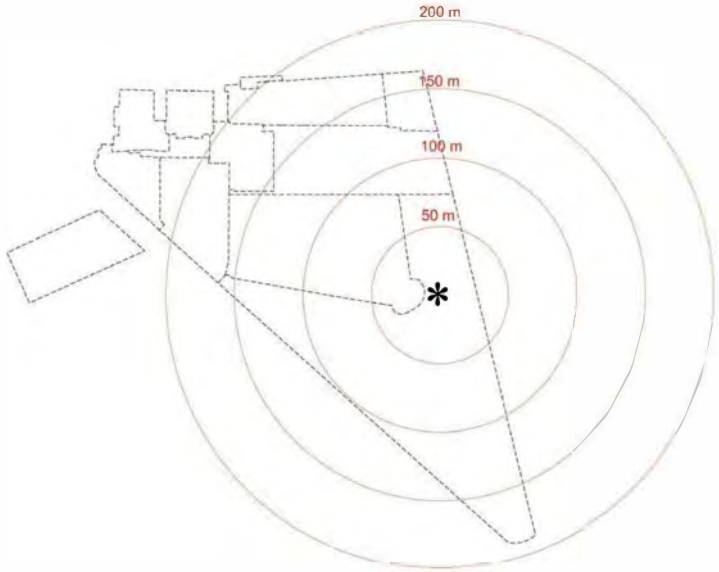

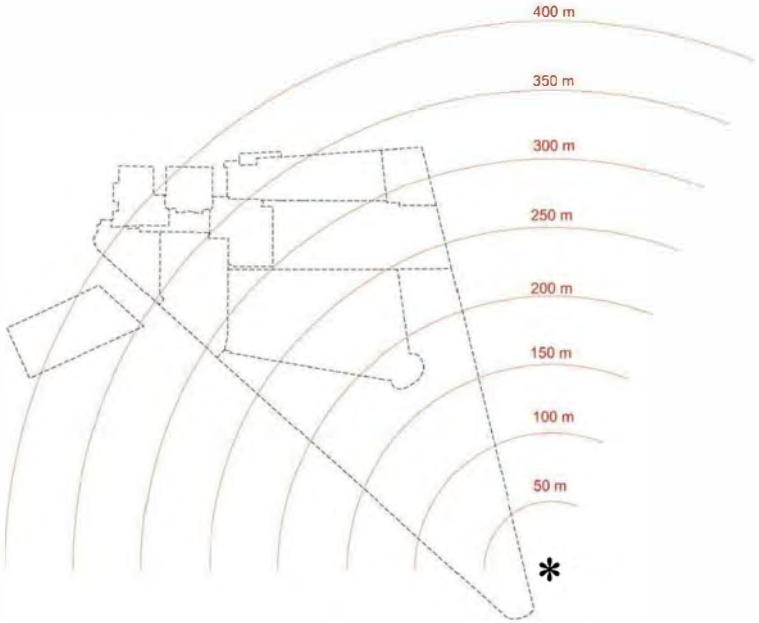

✻ zone de dépôts des déchets

Ramassage de feuilles

Travaux réalisés par le jardinier des Monuments Nationaux

Travaux réalisés par l'entreprise CAP VERT

Ramassage de feuilles	m²	Temps passés en jrs/an	Fréquence par an	Matériels utilisés
Jardin des chênes	1 012	5,06	15	Souffleur à énergie thermique
Jardin des cèdres	340	5,10	15	Souffleur à énergie thermique
Ferme	177	0,89	15	Souffleur à énergie thermique
Cimetière	177	0,89	15	Souffleur à énergie thermique
Bois	6937	53.19	19	Souffleur à énergie thermique
Parking	2 774	13,87	15	Souffleur à énergie thermique
Total	**11 417**	**79**	**94**	

Remarques :

> Pas de zone de tri des déchets : tout est mélangé, et brûlé quand trop volumineux.
> Pas d'évacuation des déchets hors du domaine, ni de transformation sur place.
> Soufflage des feuilles dans le bois : fréquence trop importante, inutile hors des allées.

Le bois

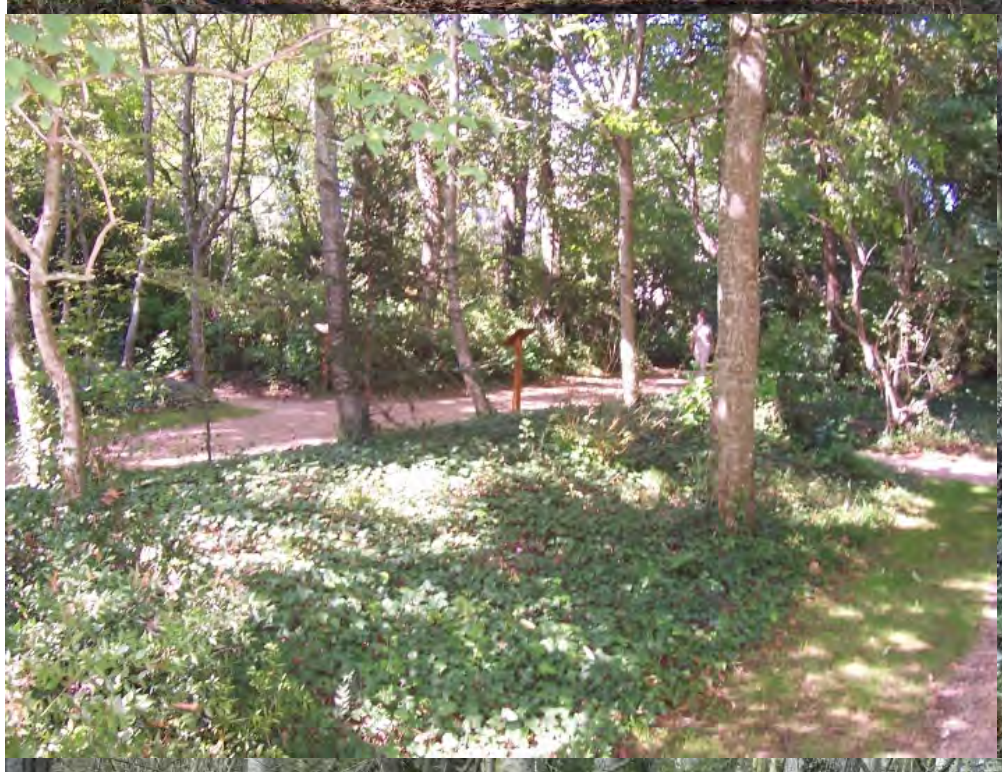

L’île

Le cimetière mérovingien

La clairière de Corambé

Le double alignement à l'est de la prairie

Le jardin des cèdres